



ASSOCIATION LOGISTIQUE TRANSPORT OUEST

Cet exercice du PCAET est louable et les objectifs affirmés adaptés aux exigences de notre temps. En tant qu'association centrée sur la mobilité instrument d'aménagement du territoire, ALTRO se limitera à commenter et à proposer sur ce thème de la mobilité (fiches 14 et 15), secteur qui représente 30% de l'émission des gaz à effet de serre et qui tarde à faire la rupture nécessaire. Cette rupture passe par une redistribution de la part modale de chacun des acteurs de cette mobilité au profit des modes les moins porteurs de nuisances.

Une remarque générale : la difficulté d'intéresser les citoyens, la faible participation aux réunions le démontrant. Difficulté en relation avec l'accumulation de démarches (Sraddet, Scot LR et Scot Aunis, PADD, PCAET, PLUi, PDU, PLH, LRTZC) qui rend l'ensemble inintelligible et reste l'apanage d'une minorité avisée. Difficulté suite à une démarche inversée : le document est construit et n'a pas été co-construit, laissant de côté les citoyens face à une démarche incompréhensible et illisible. Enfin, il est regrettable que nous n'ayons pas accès aux contributions des uns et des autres.

Toutefois, concernant la mobilité, le document apparaît bien faible et timide dans ses propositions. Ainsi, pour parler du sujet qu'ALTRO, avec ses experts, maîtrise bien, force est de constater que seulement 6 pages sur 199 sont consacrés pour un secteur à l'origine de 30% des GES qu'il s'agit de réduire drastiquement. De là à penser que si les autres sujets ont été traités de la même manière superficielle...

Fiche 14. Créer un territoire qui favorise la mobilité décarbonée.

Le report modal va effectivement de pair avec la manière dont les villes se construisent.

Objectif : développer les modes doux et les transports publics au détriment de la voiture individuelle.

Limiter l'usage de la voiture individuelle :

L'amélioration de l'accessibilité ferroviaire constituera un axe de travail à plus long terme qui impliquera d'engager des réflexions. ALTRO propose le RER AUNIS.

Le choix de développer l'offre de stationnement montre cependant que les auteurs du PCAET n'ont pas confiance dans le renforcement du TER tel qu'ils l'imaginent pour limiter la place de la voiture dans la cda. Les parking-relais se verront limités si le maillage des haltes ferroviaires est adapté.

Il est dit par ailleurs :

-optimisation des haltes ferroviaires existantes : ce n'est pas suffisant pour une meilleure desserte ferroviaire au sein de la cda, il faut créer de nouvelles haltes. Dans une zone dense alliant résidence et emplois il faut des haltes judicieusement positionnées.

-prolongation de la desserte voyageuse vers La Pallice, ce qui rend indispensable la création d'une nouvelle voie ferrée de contournement fret de la zone urbaine mentionnée dans le document pour libérer du fret l'itinéraire urbain.

-évocation vague sur le soutien au développement d'une desserte ferroviaire efficace sur l'axe atlantique sans expliquer en quoi consisterait une telle desserte.

FICHE 15 : Encourager le recours aux transports publics et aux modes doux

Des affirmations qu'ALTRO partage mais dénuées de propositions pour les atteindre.

-Rendre les services d'éco-mobilité plus simple, plus rapides, plus flexibles, et plus confortables que la voiture.

-Articulation cohérente des aspects mobilité et urbanisation en développant le territoire en priorité à proximité des axes de transports collectifs et en intégrant les enjeux de mobilité dès la conception des opérations d'aménagement. Où est le projet territorial que de tels objectifs sous-tendent ?

Favoriser la mobilité durable des touristes :

La reconnaissance de cette dimension est utile et nécessaire, et montre que la mobilité ne s'adresse pas aux seuls domicile-travail mais à l'ensemble des citoyens, mais cette mobilité pour tous implique des obligations avec notamment la création de TER La Rochelle-Royan desservant les pôles touristiques et une fréquence élevée pour l'ensemble des lignes y compris les samedis, les dimanches et jours fériés.

LE RER AUNIS, un projet au service des citoyens qui répond aux objectifs du PCAET.

La dénomination même du projet proposé par ALTRO montre que le périmètre de la cda est trop limité pour parler globalement de la mobilité sachant que c'est tout un territoire concerné par les emplois générés et les déplacements loisirs dans une région dont la dimension touristique a bien été souligné. La réflexion doit donc porter sur l'ensemble de l'Aunis.

Le RER AUNIS, c'est l'assurance d'un choc d'offre seul susceptible de réussir le report modal vers le train avec un service rapide, fréquent, abordable et confortable.

Deux lignes en croix complémentaires avec la desserte TER : Marans-La Rochelle-Rochefort-Tonnay Charente et La Pallice-Surgères avec desserte à la 1/2 toute la journée et au 1/4 d'heure en heures de pointe (7h-9h et 16h30-19h) sur Marans-Tonnay et La Pallice-Aigrefeuille. Concertation avec les établissements scolaires qui devrait se traduire par la création d'une halte « Lycées » à la hauteur des eux lycées professionnels Doriole et Rompsay qui rassemble 1000 élèves. Halte qui s'ajouterait à celles prévues dans la cda (Mouilleped, Ste-Soulle, Dompierre, Rompsay, Périgny, Lycées, Bongraine, Trois canons-Les Boucholeurs, Le Marouillet-Thairé, Yves d'une part et La Pallice, Pierre Loti, Jéricho, Bongraine, Alstom, Aytré, La Jarne, Croix Chapeau, d'autre part **et au-delà** Rochefort nord, Rochefort sud d'une part, Le Thou, Forges, Chambon d'autre part.

Bien que dans le PCAET, il soit pourtant bien préconisé de permettre l'émergence de nouveaux projets ou d'offres d'éco mobilité, il est incompréhensible que ce projet très concret ne soit pas porté par les élus, en contradiction avec les objectifs affichés dans ce PCAET, incompréhensible qu'il n'y ait pas la volonté d'étudier ce RER AUNIS.

Aujourd'hui, il n'y a que le Livre blanc, de la cda « ambition TER 2024-2030 » dont il est surprenant qu'il n'en soit pas fait mention ici, peut-être parce qu'il ne répond pas justement aux ambitieux objectifs du PCAET. Livre Blanc dont les insuffisances ont été relevées en ne préconisant uniquement qu'un renforcement du service TER (plus loin, plus vite), omettant la desserte périurbaine type RER (plus près, plus fréquent) préconisée par ALTRO.

Ce Livre Blanc, tout comme le PCAET, n'a pas été co-construit, ignorant des associations comme ALTRO qui mettent leurs compétences et expertises au service de l'intérêt général avec des propositions réfléchies. Difficile dans ces conditions de gagner l'acceptabilité citoyenne pour un Livre Blanc qui se limite à de vagues préconisations.

En conclusion, la crédibilité de ce PCAET se mesurera à l'aune des réalisations. En ce qui concerne la mobilité, l'étude détaillée du RER AUNIS doit débiter dès maintenant articulée avec un projet territorial en cohérence avec la planification écologique qui redessine l'urbanisation autour de ce RER structurant.

Altro BP 104 17004 La Rochelle Cedex 1 altro.michel21@orange.fr

